



Impr. Smets, Blegny

10^e ANNEE
N° 104 - 12 FB
18 - 3 - 82

4570 Blegny-Trembleur
P.P.I. | 9 | 7

Magazine BLEGNY INITIATIVES

Rédaction : 25, rue du Vicinal, 4570 Blegny
Publicité et annonces : 31, rue de la Fontaine, Blegny Tél. 87 44 76
Editeur responsable : José CLOES, rue du Vicinal, 25 Tél. 87 48 97
Les collaborateurs sont responsables de leurs écrits.

Le mensuel d'Informations Générales et Régionales de l'A.S.B.L. BLEGNY INITIATIVES — Localités desservies : Barchon, Blegny, Bolland, Cerexhe-Heuseux, Dalhem, Feneur, Housse, Julémont, La Motte, Mortier, Saint-André, Saint-Remy, Saive, Trembleur, Rabosée, Wandre, Xhavée

EDITORIAL :

C'est le printemps !

Il est enfin arrivé. Partout, à tout moment, la nature est là pour nous le rappeler.

Mais pensons un peu à ceux qui contribuent pour beaucoup à rendre cette saison plus gaie, plus vivante : nos amis les oiseaux.

C'est le printemps, et il est temps d'installer un nichoir dans votre jardin.

Pourquoi installer des nichoirs artificiels ?

L'aménagement de nichoirs artificiels est un des moyens les plus efficaces de protection des oiseaux et par conséquent un moyen indirect de protection de nos champs, de nos jardins, de nos vergers et de nos bois, bref de nos intérêts. Il est superflu de démontrer que la plupart des passereaux sont utiles comme destructeurs d'insectes nuisibles à l'agriculture. Ce sont précisément ces espèces d'oiseaux qui s'installent le plus volontiers dans les nichoirs artificiels. Sans parler de leur utilité, les oiseaux animent le paysage par leurs chants. En outre, ce sont les plus grands des animaux qui fréquentent encore librement nos jardins, même des villes. Par le fait que nous pouvons les attirer dans notre voisinage immédiat en leur procurant de la nourriture et des nichoirs artificiels, il nous est possible de les observer à loisirs et d'étudier leur comportement, ce qui a déjà procuré à tant de personnes, pour la plupart amateurs, tant de joies inoubliables.

L'utilité pédagogique et didactique des nichoirs artificiels est tout aussi évidente. Si d'une part, l'intérêt, l'admiration pour la vie sous toutes ses manifestations s'éveille et s'accroît par un contact effectif. D'autre part les nichoirs artificiels offrent des possibilités d'observations intéressantes.

(Suite en page 3)



SIERA

15.990^F

AW 214.

12 programmes, 2 niveaux d'eau, réglage T° par thermostat, bouton E économique, bouton 2 kg pour petites lessives, arrêt cuve pleine sécurité max., super-essorage 750 topurs.
UNE MACHINE IDEALE.

GARANTIE PIECES ET MAIN D'ŒUVRE ET DEPLACEMENT 1 AN

Maison Grosjeans Blegny

Le spécialiste
qui vous garantit un service après-vente
dans les 24 heures

2, rue Entre-2-Villes - Tél. : 87.51.10

Pour tous vos travaux de CARRELAGES et REVETEMENTS

ainsi que pour toutes fournitures concernant
ces travaux

Maurice WAUCOMONT-TAETER

Rue Vieille Voie, 7

MORTIER

Tél. 87 45 74

ARCHE, LEVIS, BUGGY Chaussures jeunes

En vente à la :

Maison LEHANE

11, rue du Collège
47, r. Entre-2-Villes

WISE — Tél. 79 13 09
BLEGNY — Tél. 87 45 18

CHAUSSURES LEHANE

WISE 79 13 09

BLEGNY 87 45 18

★
RÉPARATION

PÂTISSERIES FINES EN TOUS GENRES

Rendez-vous chez le spécialiste de la qualité
pour des croissants chauds les samedi et
dimanche matin

Pierre LEDENT

Rue Entre-Deux-Villes, 59
Rue Gérard Wilket, 76
Rue de Verviers, 24,

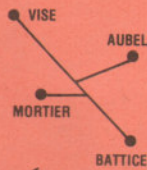
4570 BLEGNY-TREMBLEUR - T. (041) 87 42 16
4532 SAINT-REMY - T. (041) 87 50 70
4651 BATTICE - T. (087) 66 44 15

Pour un service garanti à l'heure de votre choix
passez vos commandes à l'avance



CUISINE COMBINÉE

Devis et
placements
gratuits
par les patrons



LE RUTH COLLARD

Meubles Collard-Beliège

MENUISIER-EBENISTE
SERVICE DE QUALITE

Tél.
(041) 87 40 57

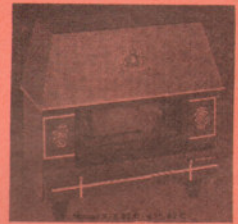
Place du Village, 14 MORTIER

AU CŒUR DE LA CHALEUR

INSTALLATION DE TOUS LES
APPAREILS DE CHAUFFAGE
ET DE CUISSON
**GAZ - MAZOUT - CHARBON -
BUCHES**

Dépositaire

NESTOR MARTIN



EN VENTE ET EXPOSEES CHEZ

VICTOR LERUTH

119, RUE DE LA STATION

4570 BLEGNY
Tél. 87 49 98

DEPANNAGE ASSURE ET GARANTI

RUBRIQUE SAIVOISE :

FANCY-FAIR

C'est les 24 et 25 avril prochains qu'aura lieu la neuvième fancy-fair de l'école communale mixte de Saive.

Rappelons-en le but social, elle permet :

- l'organisation de la garderie, à des conditions démocratiques.
- le cours de natation pour les élèves à partir de la troisième année,
- une participation substantielle dans les frais de séjour en Italie des élèves de sixième année.
- l'achat de matériel récréatif à l'intention des élèves de la section maternelle.
- l'approvisionnement généreux de la hotte de saint Nicolas, etc...

Le bénéfice de la fancy-fair est dépensé intégralement au profit des enfants, l'action du comité organisateur est strictement bénévole.

Vous pouvez apporter votre collaboration : un lot pour la tombola, une publicité dans le programme, votre visite aux différents stands, une dégustation des fameuses crêpes saivoises, le verre de l'amitié au bar, un excellent repas pour un prix « comprimé » servi par de charmantes hôtesse...

La fancy-fair c'est la fête de notre école. Et qui dit fête pense naturellement gaieté, allégresse, joie de vivre ; il fallait donc lui trouver un thème approprié. Ce sera SAIVE EN CROISIERE, laissant libre cours à l'imagination et à la rêverie.

SALLE OMNISPORTS.

Nous venons d'assister à la démolition de l'ancienne salle communale. Avec amertume pour ceux qui l'ont construite « pour les besoins de la cause et avec les moyens du bord ». Sans regret pour la majorité d'entre nous, sensibles à la beauté de notre site villageois.

Le chantier est ouvert et nous pouvons espérer pour très bientôt, l'édification d'une salle omnisports.

Ce complexe sportif et culturel est destiné par priorité au cours de gymnastique donné aux élèves de notre école communale, mais il sera aussi ouvert à toutes les disciplines sportives de l'entité de Blegny, qui se déroulent en salle. Il sera également mis à la disposition des associations culturelles et de certains groupements.

N.M.

ARMON'RYÈE.

On vi rèspleù s'èlve, pus londjin qu'ine pwèzèye,
Enn'on cir là qu'dansèt dès hoyowès vùzions ;
Ti pôve côur, tot d'sseulé, sêfoque d'ëwaràtion
Li solo, 'ne gote nâhî, tape si dièrinne blamèye.

Enn'on cir là qu'dansèt dèz hoyowès vùzions,
Sins-ahote toûrnîkèt dès sôlantès hinèyes.
Li solo, 'ne gote nâhî, tape si dièrinne blamèye...
Fâte d'ine tînrûle prézince, ti t'contintes d'in-âbion.

Sins-ahote toûrnîkèt dès sôlantès hinèyes ;
Ti t'rapinses di t'djônèsse èt ti r'veûs t'douce Mayon.
Fâte d'ine tînrûle prézince, ti t'contintes d'in-âbion...
Li boneûr t'avise fêt di totès djôyes passèyes.

Nicolas DONNAY.

M. et Mme J. Wilderyans-Henrard

Dépositaire Piedbœuf - Artois
et toutes bières étrangères

Salle pour banquets

La Source

Chienrue, 33 — 4570 BLEGNY
Tél. 87 48 18

Terrassement
Empierrement
Nivellement
Démolition

LHOIST Michel

★
Rue Canada, 4
BARCHON Tél. 87 51 53

GARAGE

Hubert WILLEMS

Spécialiste indépendant FORD

VOITURES NEUVES ET OCCASIONS

66, rue Cahorday, à SAIVE

Tél. 62 71 43

La Librairie-Papeterie DEMARET

Tél. 87 53 94

Notre nouvelle photocopieuse
permet de tirer des exemplaires
jusqu'au format 297 x 420 mm

A cette occasion : PROMOTION DU MOIS

1 photocopie : **6 F pièce**
10 photocopies : **5 F pièce**
20 photocopies : **4 F pièce**

CARROSSERIE CLOES

Fondée en 1908

TOLERIE PEINTURE

Réparation et transformation
de camions et voitures
Constructions métalliques
et en métaux légers
Produits d'entretien
pour carrosserie

37, pl. Ste-Gertrude BLEGNY
Tél. 87 41 88

Entreprise générale
d'électricité



**J. KLINKENBERG
ROSSIJS**

S.P.R.L.

RUE DES CHAMPS
4510 SAIVE

Tél. 041- 62 39 31

LE COIN DES AÎNES

Plusieurs d'entre les plus âgés ou les moins jeunes de nos amis lecteurs m'ont fait l'honneur de me dire que les articles consacrés aux souvenirs de Monsieur Nicolas DIET, hélas disparu depuis leur avaient fait bien plaisir. C'est pourquoi j'ai pensé que les souvenirs d'un autre vieux Blegnytois, Emile Clermont, né en 1886 seraient de nature à intéresser les aînés en leur évoquant leur passé mais aussi les plus jeunes afin qu'ils se rendent mieux compte de ce qu'ont vécu leurs aïeux et tout ce qu'ils leur doivent. Néanmoins afin de ne pas reprendre les mêmes histoires qui se chevaucheraient infailliblement, nos deux amis ayant vécu les mêmes événements, l'histoire évoquée ici aura comme limite la guerre 14-18.

Pendant plusieurs heures, Monsieur Emile CLERMONT me l'a racontée suivant son point de vue. C'est ce point de vue que j'ai traduit ici du Wallon comme il me l'a raconté au Français que je vais vous écrire.

Peut-être certaines tournures de phrases seront-elles changées, mais son histoire est scrupuleusement respectée.

J'ose espérer que vous trouverez autant de plaisir à la lire que j'en ai eu à l'écrire.

G. GUYOT.

EMILE S'EN VA-T-EN GUERRE !

I. ET POURTANT JE NE FUS PAS SOLDAT !

Eh oui ! Aussi drôle que cela puisse vous paraître, je n'ai pas fait mon service militaire.

Un beau matin, comme tous les jeunes gens de mon âge, je fus appelé en 1906 pour le tirage au sort. Vous savez qu'à cette époque le service militaire n'était pas obligatoire pour tous et le sort désignait qui partait faire son terme et qui restait à la maison.

On déterminait suivant le nombre de candidats combien pouvaient être écartés du service. On parlait du numéro 1 jusqu'au nombre d'heureux qui seraient exemptés, cette année là : 41.

Ce dernier numéro, le 41 donc, s'appelait le « bidet ».

Vous vous dites donc logiquement que j'ai tiré un numéro inférieur au nombre fatidique. Eh bien non ! Quand ma main tremblante a sorti le numéro, j'ai lu comme tous les assistants le numéro 42.

C'était bien ma veine. Mais en réalité, il ne me déplaisait pas tellement de faire mon service.

Mon père cependant ne l'entendait pas de cette oreille et il fit des pieds et des mains pour que je reste à la maison.

Un gain de plus à la maison n'était pas négligeable.

Il me le fit bien voir.

Je devais donc marcher, comme on disait à l'époque. Mais si moi, je devais marcher, mon père, lui, se mit à courir.

Mon père était très ami avec le bourgmestre RUWET (celui-là même qui quelques années plus tard devait périr sous les balles de l'ennemi) et le maire de Blegny était lui-même très intime avec les FRANCOTTE de Dalhem.

Donc, mon papa, à mon insu, je vous rappelle que j'aurais voulu faire mon service est allé trouver toutes ces personnes influentes et je me suis retrouvé un beau jour au conseil de révision à Liège.

Là, comme par hasard, on m'a trouvé inapte et cela s'est reproduit trois années durant.

Au bout de la troisième année, ou bien on vous prenait, ou bien on vous réformait définitivement.

Je fus réformé définitivement. On ne voulait pas de moi comme soldat. Et pourtant, je l'ai faite, cette guerre...

(mois prochain : mon engagement.)

(Recueilli par G. GUYOT).



HAUTE COIFFURE

Chez **LAETITIA**
Tél. 87 47 37

Exclusivité des produits de beauté
du Docteur RENAUD de Paris

19, place Ste-Gertrude



Bronzarium
1.500 F les 10 séances
+ 1 gratuite

4570 BLEGNY

CENTRE CULTUREL COMMUNAL DE SAIVE

Le Centre culturel a l'honneur et le plaisir de vous inviter à visiter l'exposition d'œuvres réalisées par les membres de l'atelier « d'Expression libre » qui se tiendra dans la salle « l'Espoir » à côté de l'église.

Le samedi 20 mars de 14 à 22 h.

Le dimanche 21 mars de 10 h 30 à 22 h.

Le lundi 22 mars de 14 à 20 h.

Vous y trouverez : Céramiques, terres cuites, meubles décorés, porcelaines, peintures sur toile, sur soie, etc...

Madame VANDERMEULEN,
animatrice de l'atelier.

Horlogerie
Optique
Papeterie
Tabacs
Cigares

Maison

**CLOES-
BRUIER**

RUE DE LA FONTAINE, 10
B L E G N Y

QUALITE SOURIRE SERVICE

COMMUNIQUE DU R. BLEGNY F.C.

La commission des Jeunes du R.B.F.C. rappelle que le délai d'inscription des équipes de jeunes pour la saison 1982-1983 se clôture au 1.4.82.

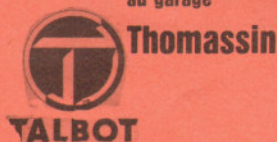
Par conséquent, nous prions les parents désireux d'inscrire leur enfant pour les futures équipes de contacter d'urgence un délégué d'équipe. En ce qui concerne plus particulièrement les jeunes nés en 1974, ils pourront être alignés dans les équipes du championnat pré-minime dès leur 8^e anniversaire.

Les équipes de jeunes représentent l'avenir de ce sport qui nous passionne tous. Nous comptons sur vous pour rallier nombreux les rangs du club.

TOUTE LA GAMME

«**TALBOT**»

au garage



Grand choix de voitures d'occasions

BLEGNY-TREMBLEUR
Tél. 87 41 08

Gilbert ERNST

POMPES FUNEBRES
MONUMENTS FUNERAIRES
ENSEVELISSEMENTS - FORMALITES

8, rue Voie des Fosses, 4532 St-Remy Tél. (041) 87 47 95

SERVICE JOUR ET NUIT

En cas d'absence : 87 50 91

ENTREPRISE DE
PLAFONNAGE - CIMENTAGE - CHAPE - CREPIS

Michel BOURDOUXHE

11, rue de la Fontaine
4570 BLEGNY-TREMBLEUR
Tél. (041) 87 47 87

8 Plus de 30 millions de fumeurs ont cessé de fumer ces cinq dernières années dans le monde.
Vous êtes capable d'en faire autant !

VIVRE, ÇA INTERESSE ?

Fuyez les atmosphères enfumées !
Réclamez votre droit à l'air pur !
CESSEZ DE FUMER.



cesser
de fumer
est possible

LIBÉREZ-VOUS
EN
5 JOURS

Cette méthode sera diffusée par la Ligue « Vie et Santé », du lundi 19 au vendredi 23 avril 82 à 20 h 30, à la MAISON DES JEUNES DE BLEGNY.

Présence chaque soir indispensable.
Procédé entièrement gratuit.

Le rendez-vous des personnes désireuses de cesser de fumer est fixé au lundi 19 avril 82 à 20 h à la Maison des Jeunes à Blegny.



cesser
de fumer
est possible

LIBÉREZ-VOUS
EN
5 JOURS

Avez-vous ce désir de cesser de fumer ?

Si oui, sachez qu'il existe un remarquable moyen, « le plan de 5 jours » qui vous permettra de le faire, gratuitement, sans quitter votre travail, sans médicaments.

Cette méthode naturelle fait appel à des techniques de dynamique de groupe, à des principes psychologiques et physiologiques (diététiques, hydrothérapeutiques, respiratoires). D'une remarquable efficacité, elle peut vous débarrasser définitivement de l'usage du tabac en moins d'une semaine.



cesser
de fumer
est possible

LIBÉREZ-VOUS
EN
5 JOURS

Maison

J. SIMONIS-DIET

18, rue Entre-deux-Villes — BLEGNY Tél. 87 44 43

Quincaillerie — Tréfilerie

ARTICLES CADEAUX

LISTE MARIAGE

Ramonage cheminée sans poussière

TEMOIGNAGES

Avec plaisir, nous apportons ici le témoignage de notre expérience personnelle du « Plan de 5 jours ».

A plusieurs reprises, nous avons tenté en vain d'arrêter de fumer ; pourtant, la cigarette que nous avons jetée en entrant dans la salle du « Plan de 5 jours » fut la dernière.

L'efficacité réelle du « Plan de 5 jours » est, à nos yeux, prouvée et nous voudrions persuader tous ceux qui sont désireux de mettre un terme à leur habitude néfaste de la cigarette, qu'ils ne seront pas déçus...

SMETS Alphonse

(ne fume plus depuis 5 ans.
(Plan de 5 jours d'Aubel, Pentecôte 76)

FORTEMPS Fernand

ne fume plus depuis 5 ans
(Plan de 5 jours d'Aubel, Pentecôte 76)

LEHANE Jean

ne fume plus depuis 5 mois
Plan de 5 jours de Verviers, 19 octobre 81)

M. et Mme Jeannot RYAVEC

Ne fument plus depuis 5 mois
(plan de 5 jours de Verviers, 19 octobre 81)

CLOES Emile

ne fume plus depuis 6 mois
(plan de 5 jours de Herve, 19 septembre 81)

CHARLIER Marcel

ne fume plus depuis 5 ans
(plan de 5 jours d'Aubel, Pentecôte 76)

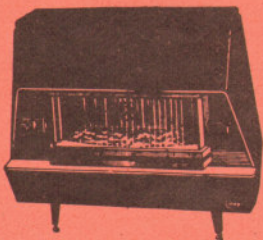
M. et Mme Pol HACKIN

ne fument plus depuis 4 mois
(plan de 5 jours de Liège, 30 novembre 81).

Monsieur KNOPS Guillaume

ne fume plus depuis 4 mois
(plan de 5 jours de Liège - 30 novembre 81).

RYAVEC Jeannot.



POËLERIE
DENOZZ

Ciney

12, rue de la Station
4570 BLEGNY-TREMBLEUR
Tél. 87 40 18

Vous y trouverez la gamme complète
des appareils CINEY
CHARBON - MAZOUT - GAZ
Facilités de paiement

INFOR NATURE BLEGNY

TAILLEZ VOS AUBEPINES, HAIES ET SOUS-HAIES ATTENTION AU « FEU BACTERIEN » !

« Le feu bactérien » des rosacées est une affection redoutable qui risque de compromettre l'arboriculture fruitière et les pépinières ornementales de la région ainsi que les plantes sensibles faisant partie de notre environnement.

Il importe que des mesures très strictes soient prises pour éviter la propagation de cette maladie.

Le Moniteur belge du 3.2.1982 a publié l'arrêté ministériel du 14.1.1982 relatif à des mesures temporaires de prévention de l'introduction et de la propagation du « feu bactérien ». Le Gouverneur de la province de Liège, Gilbert Mottard, attire tout particulièrement l'attention de la population sur les obligations découlant de l'article 5 dudit arrêté qui prévoit que tous les responsables doivent tailler les aubépines sensibles (haies de crataegus et les crataegus solitaires des espèces monogyna et laevigata (syn. axyacantha), haies, sous-haies et sujet isolés, avant le 1^{er} mars de manière à empêcher la floraison.

Cette taille sévère postule l'enlèvement d'une très grande partie du feuillage.

Ces prescriptions rigoureuses sont motivées par le fait que l'aubépine est une plante-hôte privilégiée de la maladie et que les infections se produisent lors de la floraison, les plantes contaminées peuvent infecter toute une région.

A noter toutefois que les aubépines haute-tiges décoratives à fleurs doubles et colorées, généralement utilisées pour arborer les allées, ne sont

pas concernées.

Pour plus de renseignements : au besoin, toutes indications pratiques peuvent être obtenues auprès du Service de la Protection des Végétaux du Ministère de l'Agriculture, 26, rue des Guillemins, bte 051, à 4000 Liège — tél. : (041) 53 24 98.

Il est en outre rappelé que tout responsable — celui qui, en quelque qualité que ce soit, propriétaire, locataire ou occupant, exerce un droit portant sur les biens concernés — constatant un symptôme de la maladie est tenu de la déclarer au service susmentionné (art. 66 de l'arrêté royal du 16.10.81 publié au Moniteur belge du 22.12.81).

Les services communaux de police veilleront tout spécialement à ce que les responsables de plantes menacées prennent en temps opportun les mesures prescrites.

En cas de non respect des dispositions susvisées, le travail est ordonné d'office aux frais du contrevenant (art. 5 de l'arrêté royal du 16.10.81). Il est rappelé qu'en application de l'article 5 de la loi du 2.4.71, les infractions aux prescriptions ci-dessus sont punies d'une amende et d'un emprisonnement ou de l'une de ces peines seulement.

Faites un usage régulier du

Thé des Familles

Assure un bon fonctionnement du foie, estomac, intestin, rein et vessie. Stimule la bonne digestion des aliments. Laxatif idéal libérant chaque jour l'intestin. Doué d'une réelle action dépurative, il purifie le sang à chaque changement de saison et vous débarrasse des impuretés causant bien des maux. Le **THE DES FAMILLES** est la santé pour tous, grands et petits.

TOUTES PHARMACIES

Communiqué du

Ministère de l'Agriculture